



La 13e rente AVS dès 2025

L'erreur de calcul de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) concernant les perspectives financières de l'AVS confirme en premier lieu une nouvelle fois au PS60+ que le financement de l'AVS est présenté comme pire qu'il ne l'est. C'est pourquoi, il faut dès maintenant renforcer la principale assurance sociale de Suisse, tant du côté des prestations que du financement. Le PS60+ rejette fermement une augmentation de la TVA, car elle diminue le pouvoir d'achat des personnes qui seront aidées par une 13^e rente AVS.

Il est de tradition à l'OFAS de dire que la situation financière de l'AVS est catastrophique. En reprenant les prévisions des années 1990, l'AVS ne devrait plus exister depuis longtemps.

L'AVS ne remplit pas toujours pas sa mission constitutionnelle de garantie du minimum vital. Rien que pour cette raison, nous devons, de manière contraignante, enfin augmenter les rentes AVS.

Le [PS60+](#) soutient la demande des [femmes socialistes](#) d'invalider la votation sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Comme de nombreuses femmes travaillent à temps partiel et dans le domaine du « care », et que leurs salaires sont toujours plus bas, elles sont touchées par les réductions de rentes aussi bien dans le cadre de la réforme [AVS21](#) que dans celui de [la réforme LPP](#) à venir.

13e rente AVS dès 2025

L'erreur de calcul de l'OFAS montre qu'il est indispensable que la 13e rente AVS, indépendamment de la question du financement, soit versée mensuellement dès janvier 2025. Grâce aux nouvelles perspectives financières, un versement mensuel ne pose aucun problème. Ce mode de faire est plus utiles à la majorité des bénéficiaires et beaucoup plus simple d'un point de vue administratif. Dans sa réponse à la consultation, le PS60+ propose d'augmenter uniquement les cotisations salariales et refuse une nouvelle augmentation de la TVA. En outre, le PS60+ rejette fermement la proposition du Conseil fédéral de réduire, même temporairement, la contribution fédérale.

Pour un financement solidaire

Les estimations ont été revues à la baisse (diminution cumulée de 14 milliards de francs d'ici 2033), le PSP60+ souhaite une augmentation des cotisations salariales de 0.4 à 0.6% pour la 13e rente AVS et rejette les deux propositions de financement du Conseil fédéral.

La lutte pour l'accomplissement du mandat constitutionnel pour des rentes garantissant le minimum vital est une préoccupation centrale du PS60+. Il demande au Conseil fédéral et

au Parlement de prendre enfin les mesures qui s'imposent. La Constitution ne doit pas être prise au sérieux seulement pour le frein à l'endettement.

Contact

PS60+

Theaterplatz 4

3001 Berne

Téléphone 031 329 69 68

E-mail : presidence@ps60plus.ch